



***VALORISATION DES COPRODUITS ET
DES DECHETS SUR TOUTE LA CHAINE
COTONNIERE***

1 – LE COTON GRAINE

Potentiel

Fibre : 44 %



Graine : 56 %



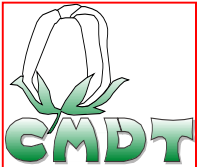
2. EN AMONT DE L'ÉGRENAGE: LES DÉCHETS AU CHAMP

- La biomasse du coton

Un hectare de coton représente environ 3 tonnes de biomasse se décomposant en :

- ❖ 1 tonne environ de coton graine
- ❖ 1 tonne environ de tiges
- ❖ 1 tonne environ de racines, feuilles, et capsules.

Les capsules, feuilles et racines n'ont que peu de valeur, si ce n'est qu'enfouies elles participent à l'enrichissement du sol.



En revanche les tiges représentent une valeur non négligeable.
Il s'agit d'un produit ligneux, composé essentiellement de cellulose.

Son PCI est de 3 900 Kcal par kilo (humidité de 5 %).

➤ Leurs utilisations possibles :

- En "engrais "
- En matière première de biogaz
- En combustible



L'utilisation des tiges en "engrais"

Au Mali, les tiges sont utilisées comme suit :

- Elles sont brûlées (près de 50%) et les cendres dispersés dans les champs.

Cette pratique s'appuie sur le fait que les cendres de combustion des tiges produisent de la potasse.

- Elles sont utilisées (près de 50%) dans les parcs améliorés pour produire de la fumure organique.

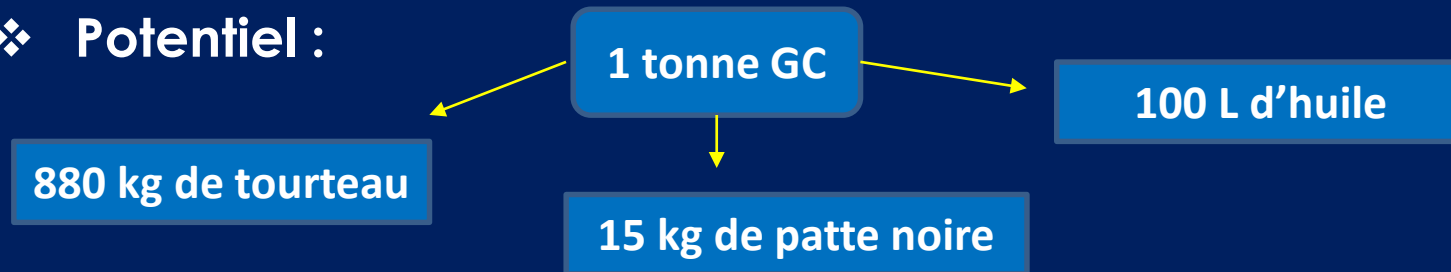
Tiges





2. Les graines de coton : 52 à 54%

❖ Potentiel :



Au Mali, la vente des graines de coton est exclusivement réservée aux unités locales de trituration (95) agréées par le Ministère en charge de l'Industrie.

- Capacité installée : 4 500 000 tonnes de graines de coton
- Zones d'implantation : Kati, Kita, Koulikoro, Bamako, Fana, Ségou, San, Mopti, Koutiala, Sikasso, Bougouni, Dioïla, Ouéléssébougou,
- Nombre d'emplois permanents : 3 000
- Nombre d'emplois saisonniers : 12 000
- Nombre de femmes (savon artisanal) : 3 500



➤ **Quantité de graines importées en sus des 320 000 t du Mali :**

Pays	Quantité (t)
Côte d'Ivoire	100 000
Bénin	60 000
Togo	40 000
Guinée	10 000
Total	210 000

- **Production huile alimentaire : 625 000 fûts de 200 litres**
- **Production aliment de bétail : 400 000 tonnes/an**
- **Produit en pâte noire : 37 500 fûts (savon artisanal)**

En aval de l'égrenage :

3. Les déchets Lint Cleaners (fibres courtes) : 0,5 à 1% de la quantité totale de fibre sont composés de :

- ❖ 30 % coques, neps, particules diverses
- ❖ 70 % de fibre

Au Mali ces déchets sont récupérés, nettoyés et vendus aux unités locales telles que : SUCOTEX (60%), qui les transforme en serpillères et en emballage cretonne pour la CMDT. Le reste 40% est nettoyé, reconditionné et exporté par SOFACOH et NEWBRIDGE





En aval de l'égrenage :

4. Les déchets de nettoyage du coton graine : (3 %)

- ❖ 80 % de matières végétales (hors coton graine) ou minérales
- ❖ 20 % de coton graine, (8 % de fibre environ)

Au Mali ces déchets sont récupérés et utilisés comme compost dans les champs de coton.

**MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION**

